

ASP — L'ÉVALUATION



L'évaluation est constitutive de l'acte d'enseigner. Davantage encore l'importance qu'on lui accorde, les formes qu'on lui donne et les fonctions qu'on lui attribue sont révélatrices de la philosophie de celui qui évalue. L'importance accordée par l'institution depuis vingt ans témoigne d'une profonde évolution de son statut. Ainsi désormais, dans le référentiel de compétences de l'enseignant, il ne s'agit plus de sanctionner l'élève mais d'évaluer ses progrès et ses acquis !

Aujourd'hui, force est de constater que trop d'enfants quittent encore le système scolaire sans qualification et sans maîtriser les fondamentaux que sont la lecture, le calcul et l'écriture. L'éducation nationale s'est ainsi interrogé particulièrement quant aux méthodes d'évaluation mise en oeuvre jusqu'à ce jour qui apparemment n'ont pas su ou pas pu évoluer au même rythme que la société. Il en a découlait de nouvelles modalités d'évaluation des acquis scolaire des élèves à compter de la rentrée 2016.

“ Comment l'évaluation peut-elle servir les apprentissages scolaires ? ”

❖ Les différentes formes d'évaluation

Pour « positionner l'élève »		Pour « aider l'élève à progresser »	
L'évaluation diagnostique <ul style="list-style-type: none"> ◇ Située en <u>début de séquence</u> / de cycle ◇ Détermine les connaissances préalables, les besoins des élèves 	L'évaluation formative <ul style="list-style-type: none"> ◇ Située <u>tout au long de la séquence</u> ◇ Basée sur différents éléments : démarche métacognitive, entretiens, exercices, portfolio.. ◇ Pas de sanction, l'erreur est formative et positive ◇ L'élève identifie lui-même les critères sur lesquels repose cette évaluation, il peut s'auto-réguler ◇ Favorise la pédagogie différenciée 		
L'évaluation sommative <ul style="list-style-type: none"> ◇ Située <u>en fin de séquence</u> ◇ Fait le bilan des acquis au cours d'un contrôle ◇ L'erreur est sanctionnée (stress, pression sur les élèves) 	L'évaluation formatrice <ul style="list-style-type: none"> ◇ Rend l'élève responsable de son apprentissage ◇ Dégage les principales étapes à franchir pour atteindre l'objectif final de la séquence (= critères de réalisation) et les caractéristiques du produit attendu (=critères de réussite) ◇ Favorise l'autorégulation et l'autoévaluation 		
L'évaluation critériée <ul style="list-style-type: none"> ◇ Située souvent <u>en fin de séquence</u> ◇ Focalisée sur des critères bien précis avec des indicateurs qui serviront de repères pour l'évaluation 			

❖ L'évaluation à l'école élémentaire : les outils d'évaluation

→ **Rentrée 2016** : Un **nouveau livret scolaire** (uniformisé) du CP à la troisième comprenant :
(Livret personnel de compétence en 2008 => disparaît et est remplacé par un système plus simple non piloté par l'évaluation des compétences)

→ A la fin de chaque trimestre : **Un Bulletin périodique** :

- ◇ Au recto, le niveau des élèves par domaine d'enseignement avec quatre degrés (objectifs non atteints, partiellement atteints, atteints, dépassés)
- ◇ Au verso, les appréciations générales et les projets menés.

→ A la fin de chaque cycle : **Un « check up »** :

- ◇ **Fiche qui dresse le bilan global** sur les 8 nouveaux champs d'apprentissages du Socle Commun grâce à 4 indicateurs : maîtrise insuffisante, fragile, satisfaisante, très bonne. (une trentaine de bulletins à la fin de la scolarité obligatoire)

❖ La question des notes : en faveur d'une évaluation positive

- ☆ **Le référentiel de compétences** : les enseignants doivent « **évaluer les progrès et les acquisitions des élèves** »
- ☆ **Les modalités d'évaluation des acquis scolaire des élèves, rentrée 2016** : « A la rentrée scolaire 2016, les modalités d'évaluation évoluent, privilégiant **une évaluation positive**, simple et lisible, qui valorise les progrès, soutient la motivation et **encourage les initiatives des élèves.** »
- ☆ On recourt majoritairement aujourd'hui aux appréciations littérales et ensuite à la validation de type « acquis », en cours d'acquisition, non acquis voire à la validation binaire « oui/non » pour rendre compte des acquis des élèves. **La notation chiffrée intervient en troisième position.**
- ☆ **Absente ou exceptionnelle à l'école maternelle**, présente dans **moins d'une école sur trois à l'élémentaire**, la notation chiffrée est aujourd'hui minoritaire pour évaluer le niveau des élèves dans le premier degré.
- ☆ Le calcul de moyennes par élève ou par classe est rare et les classements qui pourraient en découler sont tout aussi rares.

Les limites de la notation chiffrée

1. Argument d'ordre pédagogique : Les notes classent, hiérarchisent, sélectionnent, stigmatisent et démotivent.

2. Argument qui pointe la cohérence globale du dispositif d'évaluation : Les livrets scolaires ne recourent pas à la notation chiffrée; celle-ci n'a donc pas d'utilité dans l'évaluation au quotidien dans la classe.

3. La notation chiffrée est parasitée :

- ▷ **Les écarts de notation** : ce qu'on connaît déjà du niveau de l'élève évalué
- ▷ **Les effets de source** : influence du devoir précédent meilleur ou pire
- ▷ **Les effets d'ancrage** : influence du devoir précédent meilleur ou pire.
- ▷ **Les effets d'ordre** : Les premières copies ou les premiers cahiers ne sont pas corrigés comme les dernières.
- ▷ **Les intentions pédagogiques** (encourager tel élève, vouloir donner un avertissement à tel autre)
- ▷ **Engendre stress, découragement..**

Evaluer sans notes !

▷ L'évaluation peut se faire par **compétences**. Les élèves sont évalués sur leur maîtrise des compétences dans chaque discipline. L'enseignant leur explique clairement quelles sont les compétences travaillées, ce qu'il faut faire pour les maîtriser, quel est l'objectif de ce travail...

Ce type d'évaluation positive permet de dédramatiser la notation, de donner du sens aux apprentissages, de développer l'entraide (travaux de groupes), l'autonomie et la co et l'auto-évaluation et d'oublier la notion d'échec.

Une compétence qui n'est pas acquise peut être travaillée pour être validée plus tard.

Ce système implique davantage les parents, qui savent quelles compétences précises travailler avec leurs enfants s'ils veulent les aider.

- ▷ **Le contrat de confiance** (Antibi)
- ▷ **Les grilles d'évaluation** (valorisent les réussites des élèves)
- ▷ **Le livret de réussite** : compilation des réussites de l'élève
- ▷ **Les ceintures de judo**

Les évaluations adaptées

- ↳ **Les élèves dyslexiques** : plus de temps, aide d'un adulte pour relire les consignes..
- ↳ **Les élèves sourds** : si l'exercice nécessite la lecture à haute voix par l'enseignant, on respectera le mode de communication choisi dans le projet personnalisé de scolarisation de l'élève (LSF ou français oral avec ou sans langage parlé complété : LPC).
- ↳ **Les élèves malvoyants** : Adaptation de la taille des caractères par exemple.
- ↳ **Les élèves dyspraxiques** : prévoir de leur faire taper les réponses sur clavier ou dictée à l'adulte, présentation des exercices très aérée, texte court (fatigue rapide), davantage de temps de passation..

Le Ministère, à l'occasion des nouveaux programmes de 2015 pour les cycles 2 et 3, précise sa position « *Les notes ne sont supprimées ni en primaire, ni au collège. La liberté est laissée aux équipes enseignantes. Ainsi, le tiers d'enseignants utilisant encore les notes en primaire pourront poursuivre les exercices notés; les « collègues sans notes » pourront par ailleurs poursuivre leur expérience.* »